



DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
2024-D-DGS-017

**DECISION**  
**RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**  
**MISSION G1 PGC - ETUDE GEOTECHNIQUE PREALABLE AUX TRAVAUX**  
**SOCIETE A.B.E.SOL**

Le Maire de la Ville de Caromb,

**VU** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 3 Juillet 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal à Madame le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Commande Publique et notamment les articles R 2112-2, et R 2112-3, et R2172-1 et R2172-2,

**VU** le CCAG Fournitures et Services en vigueur,

**VU** la délibération du conseil municipal n° 2022-CM-10/02-09 du 10 février 2022, par laquelle la commune de Caromb confie la maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de l'école élémentaire de la commune,

**CONSIDERANT** la nécessité de faire réaliser une étude géotechnique préalable aux travaux,

**CONSIDERANT** la consultation réalisée par l'assistant à maîtrise d'ouvrage,

**DECIDE**

**Article 1 :** D'accepter la proposition de la Société A.B.E.Sol, sise, 146, Chemin des Bas Prés Ouest – 30 560 Saint Hilaire de Brethmas, pour la réalisation d'une étude géotechnique – Mission G1 PGC pour la future opération de travaux de restructuration de l'école élémentaire de Caromb ;

**Article 2 :** De dire que le montant de cette mission est fixé à 3 354 € HT, conformément au devis joint en annexe à la présente décision.

**Article 3 :** De dire que ce montant est inscrit au budget communal et sera payé selon les modalités prévues à la présente proposition ;

**Article 4 :** La Directrice Générale des Services et le comptable assignataire de la Trésorerie de Monteux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète de Vaucluse et à Monsieur l'Inspecteur Principal des Finances Publiques auprès du SCG de Monteux.

**Article 5 :** La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 6 –** La présente décision sera publiée sur internet et dans le registre des actes de la collectivité.

Caromb, le 9 avril 2024

Le Maire,



Valérie MICHELIER

**MAIRIE DE CAROMB**  
**Avenue du Grand Jardin**  
**84330 CAROMB**  
**FRANCE**

Ref. Devis	6051
Lieu	CAROMB
Projet	PROJET AMENAGEMENT ECOLE
Dossier suivi par	GUETTARD Basile
Validité du devis	1 an

1 / 4

Objet : Devis d'étude de sol de votre projet

Suite à la demande que vous avez faite, vous trouverez ci-joint ma proposition de prix, pour la réalisation d'une étude de sols préalable à la réalisation de votre projet.

Pour les besoins de l'étude, je vous propose une campagne d'investigation qui se veut adaptée au contexte géologique théorique et aux caractéristiques de votre projet.

Sachez que nos tarifs s'entendent hors taxes et sont valables un an sans révision de prix. Nos factures sont, ensuite, envoyées après établissement des rapports d'études sur la base des quantités réellement effectuées sur le chantier.

Les modalités de commande (montant d'acompte, validation) et de paiement de la future facture (montant, délai) sont précisées au bas de la partie chiffrée du devis.

N'hésitez pas à me contacter pour toute précision ou explication complémentaire.

Dans l'attente de travailler prochainement ensemble, je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

L'ingénieur



Réf. Devis	6051
Lieu	CAROMB
Projet	PROJET AMENAGEMENT ECOLE
Dossier suivi par	GUETTARD Basile
Validité du devis	1 an

**MAIRIE DE CAROMB**  
**Avenue du Grand Jardin**  
**84330 CAROMB**  
**FRANCE**

2 / 4

Désignation	Quantité	Unité	Prix U/H.T	Total HT
-------------	----------	-------	------------	----------

### 01 ADMINISTRATIF

ADMINISTRATIF				
Traitement administratif du dossier	1,00	F	100,00	100,00
Traitement technique du dossier	1,00	F	150,00	150,00
DICT par projet de Bâtiment	1,00	U	150,00	150,00
Sous-total 01 ADMINISTRATIF :				<b>400,00</b>

### 02 SONDAGES PRESSIOMETRIQUES

SONDAGES PRESSIOMETRIQUES				
Préparation du chantier et du matériel	1,00	F	100,00	100,00
Amenée repli du personnel et du matériel	4,00	H	200,00	800,00
Implantation et Mise en station par sondage	2,00	U	100,00	200,00
Foration toute méthode D63 mm de 0 à 10 m	10,00	ML	30,00	300,00
Essais pressiométriques pl < 2,5 MPa	4,00	U	60,00	240,00
Rebouchage enrobé à froid (zone extension)	1,00	U	20,00	20,00
Sous-total 02 SONDAGES PRESSIOMETRIQUES :				<b>1 660,00</b>

### 03 SONDAGES DESTRUCTIFS

SONDAGES DESTRUCTIFS				
Réalisation d'un sondage destructif de corrélation à 4 m de profondeur ou au refus à la tarière	3,00	U	100,00	300,00
Sous-total 03 SONDAGES DESTRUCTIFS :				<b>300,00</b>

### 04 RECONNAISSANCES DE FONDATION

RECONNAISSANCES DE FONDATION				
Sciage préalable cunette béton	1,00	U	100,00	100,00
Fouille manuelle de reconnaissance de fondation	1,00	U	300,00	300,00
Réfection cunette à charge de maîtrise d'ouvrage (info communiquée par la maîtrise d'ouvrage)				
Sous-total 04 RECONNAISSANCES DE FONDATION :				<b>400,00</b>

### 05 ANALYSES EN LABORATOIRE

ANALYSES EN LABORATOIRE				
Teneur en eau - norme NF P 94-050	2,00	U	12,00	24,00
Limite d'Atterberg ou Valeur au bleu de Méthylène	2,00	U	110,00	220,00
Sous-total 05 ANALYSES EN LABORATOIRE :				<b>244,00</b>

Réf. Devis	6051
Lieu	CAROMB
Projet	PROJET AMENAGEMENT ECOLE
Dossier suivi par	GUETTARD Basile
Validité du devis	1 an

**MAIRIE DE CAROMB**  
**Avenue du Grand Jardin**  
**84330 CAROMB**  
**FRANCE**

3 / 4

Désignation	Quantité	Unité	Prix U/H.T	Total HT
-------------	----------	-------	------------	----------

### 06 INGENIERIE

INGENIERIE Pour une mission d'ingénierie G1 PGC : Etude géotechnique Principes Généraux de Construction	1,00	U	350,00	350,00
Sous-total 06 INGENIERIE :				350,00

### 07 IMMOBILISATION

IMMOBILISATION Immobilisation sur site - non imputable à ABESOL		H	200,00	
Sous-total 07 IMMOBILISATION :				0,00

### 08 DELAIS

DELAIS Actuellement, nos délais sont les suivants : - intervention : 2 à 3 semaines après la réception du bon de commande - Intervention sur site : les investigations prendront 1 jour sur site - Rapport : le rapport d'étude vous sera remis environ 3 semaines après intervention, y compris le délai des analyses en laboratoire  - Accès : la zone à étudier devra être accessible par notre fourgon et notre remorque  - Eau : Un accès à un point d'eau devra être disponible pour nos équipes  - Réseaux privés : Les réseaux enterrés privés devront, préalablement aux travaux, être repérés sur site - En cas de dégâts, notre société ne saurait être tenue responsable des conséquences dommageables en l'absence de repérage fiable des réseaux  - Electricité : Un accès à une prise électrique devra être mise à disposition de l'équipe	1,00			
	1,00			
	1,00			
	1,00			
	1,00			
	1,00			
	1,00			
	1,00			
	1,00			

Réf. Devis	6051
Lieu	CAROMB
Projet	PROJET AMENAGEMENT ECOLE
Dossier suivi par	GUETTARD Basile
Validité du devis	1 an

**MAIRIE DE CAROMB**  
Avenue du Grand Jardin  
84330 CAROMB  
FRANCE

4 / 4

Désignation	Quantité	Unité	Prix U/H.T	Total HT
Sous-total 08 DELAIS :				0,00

%	Montant T.T.C.	Description	Mode	Conditions	Totaux Hors Options	€
100,00	4 024,80	Terme de paiement 100%	CHQ ou VIR	30 J	HT	3 354,00
					TVA	670,80
					TTC	4 024,80

Faire précéder de la mention manuscrite "Bon pour Accord" + SIGNATURE + CACHET + DATE + NOM

### IDENTIFICATION INTERNATIONALE : SG

IBAN	FR7630003032260002001586911	BIC	SOGEFRPP
------	-----------------------------	-----	----------